

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS.

Les nombreux entretiens de Berlin ont démontré aux Allemands qu'ils n'ont de secours à attendre que de la France. Si on ne fait pas le rapprochement à cette occasion, quand le fera-t-on ?

Tâchons de présenter les choses en les simplifiant un peu, comme il est nécessaire pour enfermer de si vastes sujets dans un si bref exposé.

Il y a beaucoup de visites en ce moment à Berlin. Depuis la guerre, on n'avait pas vu ça. L'Allemagne reçoit... De puissants personnages se succèdent chez elle pour causer avec ses dirigeants.

Ce fut d'abord M. Stimson, le principal collaborateur du Président Hoover, qui vint tout exprès de Londres où il est retourné juste à temps pour laisser la place libre à MM. Mac Donald et Henderson, ministres du gouvernement britannique.

Les Allemands espéraient que M. Stimson leur apporterait des conseils excellents, d'ailleurs, de conciliation politique et de rigueur financière.

Les Allemands espéraient que M. Mac Donald leur apporterait des concours effectifs. Il leur a donné des consolations et des espoirs.

Aucun d'eux n'a fourni au Reich ce dont il a tant besoin : des crédits, des capitaux ! Les Américains parce qu'ils ne veulent pas. Les Anglais parce qu'ils ne peuvent pas.

Ce rôle est réservé à la France. De tous les points du monde, on guigne vers le trésor français. Les uns lui font les yeux doux, les autres le guettent comme une proie. Bref, à Berlin, on doit être aujourd'hui persuadé qu'il n'y a de secours financier à espérer que de nous ! La France seule est en mesure de sauver l'Allemagne !

Nous pourrions philosopher là-dessus et faire la leçon à ces nationalistes revanchards dont la politique superpatriotique n'a abouti qu'à mettre leur pays à la merci du nôtre. Dans la paix comme dans la guerre, ils l'ont amené au désastre et à la capitulation.

Il vaut mieux s'efforcer de tirer parti de la situation, d'en profiter...

Profiter ! Non pas comme l'entendraient les banquiers de New-York ou les financiers de Londres pour y gagner de l'argent ! Non pas comme l'entendraient des hitlériens allemands pour imposer au continent une lourde hégémonie politique. Mais à la mode française qui ne cherche pas son bien dans l'injustice et la brutalité, à la vieille façon de notre pays qui fait servir au triomphe de son idéal les forces matérielles dont il peut disposer.

Or, ce que nous voulons, c'est la tranquillité de l'Europe basée sur une sécurité morale sans quoi il n'est ni travail possible ni bonheur réalisable. Voilà le but. Quant au moyen, c'est la conclusion d'une paix loyale et délicate entre l'Allemagne et nous.

Eh ! bien, nous disons que nos gouvernants seraient impardonnables s'ils n'utilisaient pas pour cela les armes qui sont à leur disposition. On a trop souvent raison de se plaindre que la justice soit écrasée par la force. Pour une fois qu'on peut mettre la force au service de la justice, on serait criminel d'y manquer !

La seule idée de ce rapprochement franco-allemand met en fureur l'Italie fasciste qui le déclare proprement « inconcevable ». Peut-être, cette perspective n'enchantait-elle pas beaucoup les Anglais. Mais voyant combien il lui est difficile de s'y opposer, l'Angleterre se résigne maintenant à nous offrir ses bons offices pour le réaliser.

Ecoutez un peu ce que dit M. Mac Donald, dans son discours, au chancelier allemand :

« Il ne suffit pas que chacun fasse, dans des buts qui lui sont propres, usage de la puissance qu'il a dans ce domaine. Il faut que toutes les ressources financières soient employées pour tenir ensemble et renforcer le tissu de la civilisation nationale et internationale... »

« ...Il faut que soit créé un sentiment de confiance réciproque au point de vue personnel, de telle sorte que les hommes d'Etat qui

« négocient les uns avec les autres sachent que le négociateur qui est en face leur parle et agit franchement !... Et, en second lieu, il faut que soit rétabli le sentiment de confiance de nation à nation... »

« Dans cet ordre d'idées, je veux reconnaître d'abord l'aide apportée par la France et je veux exprimer l'espoir que les conversations que vous avez eues avec les hommes d'Etat français soient poursuivies, avec la participation d'autres pays si cela devait être nécessaire. »

Mais pourquoi cela serait-il nécessaire ! Nous sommes très sincèrement reconnaissants à M. Mac Donald du sacrifice qu'il veut faire en intervenant pour rapprocher les deux pays. Mais nous avons cette idée qu'un intermédiaire risque d'être un empêchement, et nous croyons bien que si aucune influence étrangère ne s'était jamais interposée entre l'Allemagne et nous, l'entente aurait eu beaucoup plus de chances de se faire ! Nous avons confiance en des entretiens directs franco-allemands et la récente expérience des conversations de Paris — si fâcheusement interrompues par la Conférence de Londres — n'est pas pour nous faire changer d'avis.

Ce n'est pas une préoccupation de prestige qui nous pousse, mais de réussite. Eh ! bien, nous croyons que nous ferons très bien nos affaires nous-mêmes et que si par hasard, nous avions besoin d'un concours, — désintéressé — nous serions toujours à temps de le demander.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

#### D'UN BARBONAT PRÉMATURÉ

Ma jeunesse, votre jeunesse, notre jeunesse, votre jeunesse. Il sera beaucoup question de jeunesse, au cours de l'été qui vient de s'ouvrir, avec son habituel accompagnement d'enquêtes. Admirons d'abord comme nos plus récents successeurs nous enterrent, et mettent déjà au passé les débuts qu'ils ont connus. « Vous sommes ! Voilà ce que c'est que de ne plus avoir vingt ans : comme si la jeunesse, en littérature et ailleurs, était toujours une question d'âge ! — Au fait, puisque de toute part on nous incite à ce retour mélancolique sur nous-mêmes, nous aussi, nous avons une question à poser à nos enquêteurs : quel est ce qu'un « jeune » en littérature ? »

Nous avons la réponse toute prête : un jeune est un monsieur qui n'a pas encore beaucoup fait parler de lui, et conséquemment ne gêne personne. D'où le profit qu'il y a à débiter tard. Rivarol l'a dit : « C'est un grand avantage de n'avoir rien fait », mais il ajoutait prudemment qu'il ne faut pas en abuser.

En notre époque si pressée, peu de gens sont tentés de donner dans cet abus-là. On veut réussir tout de suite et arriver avant d'être parti. C'est la nécessité du jour, tant est forte la presse qui nous pousse et veut prendre aussi son départ. Ceux qui auraient aimé flâner en route se consolent en se rappelant le propos vengeur de Degas, cet acnéiste : « De mon temps, monsieur, on n'arrivait pas. »

Acceptons donc, gens de la classe 1909, cette promotion au barbonat, où nous acculons sans douleur nos petits amis les moins de trente ans, et contentons-nous de nous dire qu'elle est un peu prématurée. D'ailleurs, nos successeurs d'hier commencent déjà de nous y rejoindre aujourd'hui, et nous avons pu lire récemment, sous la plume d'un tout dernier venu, que la génération de 1920 avait fait son temps, elle aussi ; bien plus, qu'il ne restait déjà rien d'elle.

Après tout, il n'y a pas de quoi se frapper, et le malheur de n'avoir plus vingt ans est bien ce qui peut le plus aisément consoler un sage d'avoir doublé le cap de son adolescence : car si l'on est vain de ce prestige, c'est bien à cet âge, où l'on ne sait rien ; parlant, où l'on n'a rien à dire, ce qui est fâcheux pour un écrivain.

Voilà aussi l'inconvénient d'avoir fait de la littérature un métier, sur lequel on compte pour vivre. Il faut qu'il rende dès le premier jour : d'où tant de romans d'aventures de braves garçons qui sortent à peine de nourrice et d'ont guère plus loin vu du monde que de la gare de Bécon-les-Bruyères, et tant d'essais psychologiques de psychologues qui ne connaissent que leur cœur, faite d'avoir regardé encore par la fenêtre de leur chambre ce qui se passait au bout seulement de la rue. Mais Jean-Jacques avait quarante ans quand il s'avisait de ses écoles, qu'il avait quelque chose à exprimer ; Montaigne était cinquante, et le premier feuillet des Essais était vierge encore ; et Lamartine, dont la jeunesse éblouit son temps, devait dépasser la trentaine avant de connaître le plaisir de recevoir la première épreuve

## Informations

### Le sultan du Maroc en France

Le croiseur « Colbert » est parti pour Casablanca avec pour mission de recevoir à son bord le sultan du Maroc, ainsi que M. Saint, résident général, et leur suite. Le « Colbert » doit arriver à Marseille le soir. Le sultan et le résident général prendront aussitôt un train spécial pour Paris.

### Le désarmement

Le mémorandum que le gouvernement français a remis, il y a quelques semaines, à la S. D. N., sur le désarmement a provoqué en Angleterre diverses réactions. On remarque qu'un des points principaux est l'éventualité, envisagée par la France, d'une violation du pacte Kellogg et dans ce cas l'attitude éventuelle des autres puissances signataires, vis-à-vis de l'agresseur.

L'idée dominante de la France demeure donc de lier la sécurité et le désarmement. Le gouvernement anglais n'a pas encore formulé sa politique, mais sa grande préoccupation est de placer la question au-dessus des luttes de partis et il cédera avec prudence dans l'élaboration sa politique pour la Conférence de 1932.

### En Espagne

Interrogé par un de nos confrères, M. Lerro, au sujet des déclarations qu'il avait faites à San-Sebastian durant le lynch qui précéda la course de taureaux qu'avait présidée M. Lerro, a déclaré : « Mes paroles ont été mal interprétées, a-t-il dit. Il ne s'agit pas pour l'Espagne de la présidence de la S. D. N., mais bien de celle du Conseil de l'Illustration Assemblée. »

### Mise en accusation d'Alphonse

L'Assemblée du parti radical-socialiste, dont le chef est M. Marcelino Domingo, a approuvé, une motion dont voici la substance :

1° Le Parlement se constituera en tribunal pour juger sans appel les responsabilités de tous ordres attribuées à la monarchie à partir du 21 juillet 1931 ;

2° Le tribunal parlementaire demandera au pays où il se trouve réfugié l'extradition de l'ex-roi et celle de ses complices ;

3° La peine capitale pourra être prononcée, mais non pas avec l'intention de l'appliquer, car une telle sanction de la cathédrale du Saint-Sauveur.

Les « Ivestia » citent quelques-uns des projets déjà présentés pour la construction du palais des Soviets, qui doit être érigé à Moscou sur l'emplacement de la cathédrale du Saint-Sauveur.

L'architecte Friedman a présenté un projet d'après lequel l'édifice aurait la forme d'un immense dirigeable.

On se propose de construire dans ce palais deux salles pouvant contenir l'une 10.000, l'autre 5.000 personnes, avec des terrasses donnant sur la place où l'on pourrait organiser des meetings rassemblant plus de cent mille personnes.

### Pour le pôle Nord

Le « Graf-Zeppelin », s'est envolé de Léningrad à 11 h. 10 (heure locale), en direction du pôle Nord.

Bien que l'heure du départ ne fut pas fixée exactement, des milliers de personnes s'étaient rendues à l'aérodrome.

Au cours de la nuit, neuf mille mètres cubes de gaz avaient été introduits dans l'aéronaute.

Avant le départ, le docteur Eckener a déclaré à la presse qu'il partait pour le Nord plein de confiance et qu'il espérait arriver à l'archipel François-Joseph en 20 h., si les conditions atmosphériques, à propos desquelles les renseignements n'étaient pas entièrement satisfaisants, n'y faisaient pas obstacle.

### L'agitation en Egypte

Une bombe a fait explosion dans le jardin de la maison d'Allan pacha, président du nouveau parti de Sidky pacha. Il n'y a eu que des dégâts matériels. La bombe est du même modèle que celle qui a récemment explosé au ministère de la justice.

Tous les édifices publics sont gardés par la police.

### L'ex-président du Chili en exil

L'ex-président Ibanez, accompagné de sa femme et de ses enfants, est parti pour l'Argentine.

A la suite des récents événements, la Chambre dans le but de faciliter une reprise normale des affaires, a décidé une suspension des opérations bancaires pendant quatre jours.

Un étranger, à Aberdeen, arrête un passant dans la rue et lui demande du feu — Ce qui lui est accordé. — Monsieur, fait-il alors, je vois que vous servez des allumettes de notre marque. Je suis chargé par ma maison, de donner une livre sterling à tous les gens à qui je demande du feu, et qui sortent de leur poche notre boîte d'allumettes. Voici une livre sterling. Sur quoi, ayant remis la dite somme à l'autre, il s'en fut. Mais à peine avait-il

### Le prix du charbon

A la Chambre des Communes, au cours du débat sur le budget du ministère des Mines, le ministre, M. Schinwell, après avoir fait l'exposé de la situation minière anglaise, a fait remarquer que les mêmes conditions déplorables existaient chez les autres pays producteurs et que ce n'est qu'à l'aide d'un accord international réglementant le prix du charbon européen, qu'on arriverait à améliorer la situation.

Plusieurs députés ayant soulevé la question du nouveau décret ministériel français sur le charbon, le Ministre a fait observer que la France ne s'était décidée à prendre des mesures pour protéger son industrie charbonnière contre la concurrence étrangère, que le jour où elle a dû abandonner tout espoir de voir intervenir un accord international.

### EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de Mlle Julie Bertrand, née à Saint-Flour en 1831. Elle avait été nommée dans la Légion d'honneur au titre agricole.

— Pour être sûr de mourir, Mme Jeanne Gontaloy, 30 ans, demeurant à Givors, a avalé une fiole de poison et s'est jetée dans le Rhône.

— Le quintal de blé ne vaut plus, en Angleterre que 51 fr. 45.

— On annonce que l'état de santé de M. Edison, l'inventeur bien connu, cause une certaine inquiétude dans son entourage.

— Les aviateurs Bourdman et Pollard se sont envolés de New-York pour Constantinople.

— Le premier congrès international des femmes exerçant une profession s'est ouvert mardi à Vienne.

## NOS ÉCHOS

### Le bon conseil.

Dans un cabaret normand, deux consommateurs, un vieux et un jeune, sont depuis longtemps attachés.

— Dites donc, père Un Tel, faut que je vous cause, dit tout à coup le jeune au vieux.

— Quoi que tu veux, mon gars ?

— Voilà : vous avez deux filles. Si je vous en demandais une et que vous lui donniez un peu de bien, comme j'en ai aussi, ça ferait un affaire.

— A voir. Mais laquelle que tu voudrais ?

— Oh ! moi, vous savez, je me f... autant de l'une que de l'autre.

— Eh ! ben, je vas te donner un bon conseil : si tu veux des enfants, prends la seconde. Si t'en veux pas, prends la première. Ça va-et-vient. Ça court les foires. Si ça avait dû en avoir, y a longtemps que ça serait fait !

— Ça dialogue n'est pas une invention.

### Horticulteur.

Un dernier écho sur M. Gaston Doumergue.

Quand l'ex-Président de la République eut remis ses pouvoirs à son successeur, il se rendit à Paris chez un de ses amis avant de prendre le train pour Tourneville.

Le domestique qui l'accueillit sur le seuil de la maison lui demanda :

— Qui dois-je annoncer ?

— M. Gaston Doumergue, horticulteur, lui répondit le visiteur.

Le brave homme regarda son interlocuteur d'un œil rond et visiblement surpris, hésita une seconde croyant être l'objet d'un aimable farceur qui s'était fait la tête de l'ancien Président.

L'accueil que ses patrons firent à l'« Horticulteur » leva tous ses soupçons.

### Agitations.

Cette jeune fille se marie, et elle est arrivée au jour de son mariage dans un état d'agitation extrême. Il lui semble que rien n'est prêt, ni la couturière, ni le loueur de voitures, ni même son fiancé. Elle s'agite, s'agite, ahurissant tous ses proches.

— Elle me rendra folle, dit sa mère ; elle ne peut tenir en place.

— Parfait, parfait, répliqua un ami philosophe.

— Comment, parfait ? s'indigna la dame.

— Eh oui, dit l'autre, s'agiter comme ça le jour de ses noces, c'est le meilleur moyen de ne pas s'apercevoir de ce qui se passe.

### Une affaire louche.

Un étranger, à Aberdeen, arrête un passant dans la rue et lui demande du feu — Ce qui lui est accordé.

— Monsieur, fait-il alors, je vois que vous servez des allumettes de notre marque. Je suis chargé par ma maison, de donner une livre sterling à tous les gens à qui je demande du feu, et qui sortent de leur poche notre boîte d'allumettes. Voici une livre sterling.

Sur quoi, ayant remis la dite somme à l'autre, il s'en fut. Mais à peine avait-il

### AU FIL DE L'EAU ET DES JOURS...

## LE SANG DE SAINT BARNABÉ

Pareourir le Quercy, c'est aller de surprises en émerveillements ! Nos plateaux et nos vallées, — le causse et la rivière, comme on dit chez nous, — abasourdissent de contrastes le visiteur qui passe de l'étrouffesse des combes à la majesté des plaines, de la désolation des grèzes hérissées de genévriers et maigrement feuillées d'herbe grise à l'allégresse des labours, des prairies et des vignobles alternés que jalonnent les sveltes alignements des peupliers et séparent les processions des noyers aux têtes rondes... Le Lot, la Dordogne, le Célé, le Céou et la Bave, leurs affluents aussi peuplent les rochers et les ombrages de leurs rives de reflets magiques. Mais cet attrait, ravissant entre tous, des eaux courantes, manque trop souvent à nos paysages. Dans son ensemble, le Quercy fait figure de pays sec, de Guyane pétrée.

Au pied de ces épais fourrés de chênes, entre les falaises de ce défilé, dans cette longue dépression qui déroule ses replis sous des coteaux tantôt chargés de souches et tantôt de cayoux, un torrent devrait couler. Il coule, en effet, mais sous terre. Même à la saison des pluies, nos vallées sèches sont sans nombre. Aucun serpent liquide n'y glisse dans les herbes. C'est au profond du sol que l'eau s'assemble, cherche sa pente et la suit. Elle émergera au point bas où se termine le mystérieux canal qu'elle a choisi pour lit.

Pour l'artiste autant que pour le savant, ces résurgences constituent une des singularités majeures de notre originale contrée. Le plus souvent, les rivières souterraines voient le jour aux abords des grands cours d'eau de surface. Elles jaillissent d'une faille du rocher pour aller ensuite grossir le courant voisin. Ainsi, pour ne citer que les principales, Briance se joint à la Dordogne, Divona au Lot, Polémie au Vert, la Pescairie au Célé. Une masse d'eau, venue de loin, surgit tout à coup, s'épanche dans une vasque naturelle et, d'un saut, court se mêler en écumant aux flots plus calmes qui embellissent la vallée de leur claire descente...

Parfois, le ruisseau enseveli ne connaît pas la joie de renaître, même pour un instant, à l'air libre, en pleine lumière. Trop profondément enfoncé dans le sol pour s'en dégager à temps, il se voit contraint à retrouver exutoire à ses eaux que dans le lit même de la rivière qui l'attire. Il faut alors que ce tribut se paye à proximité de la berge et qu'il soit d'importance pour qu'on le connaisse à la ronde.

De telles résurgences sont rares. A Vire, j'ai pu voir l'une des plus belles. A cent mètres en amont du grand pont de la route de Duravel, au pied d'un raide talus que domine l'ancienne voie de halage perdue dans les herbes, on m'a conduit au bord du Lot. Sous le ciel bleu de ce premier dimanche de juin, la rivière étale sa large nappe verte où le vol mêlé des hirondelles et des libellules semble poursuivre les reflets dansants du soleil. Nous voici parvenus au ras des joncs, près d'un batolet amarré à la souche d'un saule. A deux mètres de la rive, la face crevée de l'eau se

fait dix pas, qu'il s'entend héler. Il s'arrête, et voit l'Écossais, tout courant, le rejoindre et lui dire : — Je savais bien qu'il y avait quelque chose de louche là-dedans... Vous m'avez pris ma boîte d'allumettes !

### Abstinence suspecte.

La police berlinoise recherchait un voleur international d'une habileté particulière pour dépister les inspecteurs lancés sur ses traces. C'est le commissaire France qui parvint enfin à mettre la main sur l'escroc. Quand on lui demanda comment il avait procédé, France, qui n'aime pas trahir ses méthodes, raconta :

— Rien n'a été plus facile. Mon homme eut la malheureuse idée de se donner pour un Américain dans l'hôtel où il était descendu à Brème. Et, de vingt-quatre heures, il ne demanda pas une goutte d'alcool. Cela parut suspect ; on me prévint, vous savez le reste.

gonfle d'une étrange boursoufflure. Une sorte de dôme liquide la surmonte qu'agite un puissant bouillonnement. A cet endroit, nous affirmons, le profondeur du Lot dépasse une toise. Pour qu'un jet, provenant du fond, traverse une telle épaisseur mouvante, il faut que son débit soit énorme.

D'où peut venir au Lot cet affluent souterrain ? Mystère ! Au-dessus du talus dont nous foulons la base, c'est la plaine. Derrière elle, se dresse la haute terrasse sur laquelle Vire aligne au bon air ses maisons, ses écoles et son église. La rivière cachée passe-t-elle sous ce promontoire et sous les hauteurs qui encadrent le bourg ? Ou bien, moins profondément enfoncé sous le sol, son cours suit-il la dépression fertile mais dépourvue d'eau courante où s'abrite le charmant hameau d'Arquès ? Si j'étais sourcier, je tenterais de chercher là le mot de l'énigme.

En effet, au fond de ce val d'Arquès dont je viens de parler, s'érigent les pechs ards qui servent de soubassement au plateau de Lacapelle-Cabanac. Leurs flancs nourrissent des bords épais. J'ai grimpé tantôt sur ces versants par une route sinieuse, à travers des buissons de chèvre-feuilles, des fourrés de chênes et des massifs de châtaigniers. J'y découvris, parmi les mousses et les ronces, abondante provision de fraises. J'y trouvai aussi, signalé de loin par ses hauts peupliers, une fontaine alimentant un lavoir. Peut-être cette source, assez pauvre aujourd'hui, mais si abondante en hiver qu'elle inonde les champs d'en-bas, est-elle simplement un déversoir lointain de l'énigmatique cours d'eau qui débouche en plein Lot, devant la terrasse de Vire ?

Quoi qu'il en soit, l'importance de cette émergence et sa curieuse situation émeuvent depuis toujours l'imagination des gens de la contrée. Et, bien entendu, une légende s'est établie au sujet de cette bouillonnante résurrection liquide, comme il s'en crée autour de la plupart des choses inexplicables...

Le flot qui troue ici la masse du Lot a reçu le nom de source de Saint-Barnabé. Voici comment, au port de Vire, quelqu'un justifie pour moi cette pieuse dédicace. Saint Barnabé, — non pas, sans doute, le zélé compagnon de saint Paul, mais un de ses homonymes, peut-être le hardi personnage qui coupe le nez de saint Médard quand celui-ci nous menace d'une réédiction du déluge, — ce saint Barnabé, dis-je, s'en fut un jour aux antipodes prêcher l'infidèle. Bien éloigné de se laisser faire, les payens de là-bas accueillirent fort mal le missionnaire. Ils l'appréhendèrent, instruisirent à leur façon son procès et le condamnèrent à la peine capitale. On trancha d'un coup de sabre le col de notre saint Barnabé. Un flot de sang jaillit de la blessure qu'il traversa le globe terrestre de part en part et vint surgir, décoloré mais plus puissant que jamais, en plein fleuve Lot, sous les yeux de Vire émerveillé. Cette explication en vaut bien une autre, il me semble !

Eug. GRANGIE.

### Vertu.

C'est une histoire de crise, qui se passe à Berlin, et que raconte le satirique « Ulk » :

— Moi, dit la douce enfant, je vis modestement dans une petite chambre meublée, je fais moi-même ma cuisine et mes robes... Ho ! si je voulais accepter les offres qu'on me fait, moi aussi je pourrais avoir une grosse voiture, un manteau d'hermine et une rivière de diamants...

A ce moment, l'humoriste Roda Roda intervient : — Mademoiselle, fait-il, je crois que vous exagérez la situation du marché...

### Histoire qui finit mal.

Dialogue entre deux gamines de dix ans. — Et comment finit l'histoire ? — Oh ! ça ne te plairait pas. Il meurt et elle est obligée de retourner chez son mari.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## POUR FACILITER LE TOURISME

Notre excellent concitoyen, M. J. Calmèjane-Course avocat à la Cour d'Appel de Paris, a fondé à Arras et dans le Pas-de-Calais (avec lequel il est en constantes relations), une Association des Originaires de la Langue d'Oc qui groupe aujourd'hui, de très nombreux adhérents et dont les Quercynois sont la majorité. Vouloir développer le tourisme dans notre région et favoriser pendant les vacances le retour chez nous de nos concitoyens exilés dans les brumes du Nord, il a adressé la circulaire suivante aux hôteliers, restaurateurs, pensions de famille qu'il nous demande de reproduire :

« Cher compatriote,

« En ma qualité de Président de cette association déclarée (Journal Officiel du 28 novembre 1929), que j'ai fondée à Arras, qui comprend plus de 250 membres (parmi lesquels, M. Paul Petral, préfet du Pas-de-Calais, notre président d'honneur) et qui compte de nombreuses relations dans toute la région du Nord, je viens vous demander, dans l'intérêt du tourisme, dont le développement dans nos régions d'origine de l'Auvergne et du Midi est l'un de nos buts, de bien vouloir être assez aimable pour consentir à nos sociétaires un certain 0/0 de réduction.

« Afin de permettre votre contrôle, nos sociétaires devraient vous présenter : 1° soit la carte rose nominative de sociétaires 1930-31 ou 1931-32 ; 2° soit une attestation nominative provisoire sur papier à en-tête de la Société ou du Terminus Hôtel à Arras et signée de moi ou de M. Delvals, secrétaire général, chef du service du Tourisme.

« J'attacherais le plus grand prix à ce que, si vous voulez bien entrer dans ces vues, vous fussiez connaître au plus tôt et directement à M. Delvals, Terminus Hôtel à Arras :

1° le 0/0 de réduction par sociétaire (par personne) pour repas et chambre isolés ;

2° le 0/0... pour le prix de pension un peu longue ;

3° si le 0/0 serait acquis à l'époux et aux enfants du sociétaire voyageant avec lui ;

4° la bonification supplémentaire, s'il y a lieu, après la 3<sup>e</sup> personne.

« Et à ce que vous lui adressiez et lui fussiez adresser, le cas échéant, tous guides, cartes, indicateurs, réclames, prospectus, vues, etc., à titre de publicité pour son bureau de propagande touristique.

« Je suis persuadé que cette collaboration entre vous-même et notre groupement peut donner d'excellents résultats dans l'intérêt commun et développer le tourisme dans nos magnifiques régions.

« En vous remerciant à l'avance de tout ce que vous voudrez bien faire, je vous prie de croire à mes sentiments les plus distingués et dévoués et à mes souvenirs les plus cordiaux.

Le Président :

CALMÈJANE-COURSE,

Avocat à la Cour,

(Originaire de Cahors).

## Remises aux comptables du Trésor

Le ministre des finances a fixé le montant maximum des remises qui pourront être allouées aux comptables du trésor, en dehors des maxima et minima prévus par les lois et règlements en vigueur pour le placement des obligations des emprunts émis par les communes du Lot de Catus, Crayssac, Calamane, Boissière, St-Médard-Catus, Nuzéjols, St-Denis-Catus.

## Gendarmerie

M. Fau, gendarme de la brigade de Bénévent-l'Abbaye (Creuse), est nommé à Labastide-Murat, en remplacement de M. Combarel, retraité.

## PALAIS des FÊTES

SEMAINE DE GRAND GALA  
JEUDI 30, VENDREDI 31 JUILLET  
SAMEDI 1<sup>er</sup>, DIMANCHE 2 AOUT  
(Matinée et soirée)

## UN GRAND FILM PARLANT FRANÇAIS

## UN SOIR AU FRONT...

d'après l'œuvre célèbre de l'auteur de tant de pièces à succès : Henry Kistemaker.

un titre formidable  
une œuvre puissamment dramatique  
CE N'EST PAS UN FILM DE GUERRE,  
c'est un film dont l'action se passe pendant la guerre, dont les principaux personnages sont des soldats. C'EST UN DRAME D'AMOUR MAGNIFIQUE, imaginé dans le cadre de la grande épopée.

Interprétation remarquable : Debucourt dans le rôle du Capitaine Heller ; Jeanne Boitel, dans le rôle de Marie-Anne ; Richard Willm, dans le rôle du Lieutenant Siredon ; Juvenet dans le rôle de Lagarde ; Callamand, dans le rôle de Doda ; Dar-teuil, dans le rôle du Pigeon ; Florencie, dans le rôle de Grandin ; Pally, le conducteur ; de Kerdec, dans le rôle du Lieutenant Theuret ; Ougier, dans le rôle de Martin ; Philippe Rolla, dans le rôle du Colonel ; Munie, dans le rôle du vaguemestre et Léon Bélières, dans le rôle du soldat Couturon.

Koko en vacances, dessin animé.  
Drac au bar, attraction.  
Force et musique, attraction.

## Une instruction

Le Parquet de Rodez vient d'ouvrir une instruction au sujet de l'empoisonnement des eaux du Lot par l'acide sulfurique.

## La récolte du Blé dans le Lot

De notre correspondant à Saint-Pantaléon :

Les travaux du dépiquage, en cours d'exécution, ont permis de constater, contrairement aux prévisions, que la récolte du blé laissait beaucoup à désirer.

Cependant, elle est un peu supérieure à celle de l'an dernier.

Les blés de rivière ont eu beaucoup à souffrir des pluies qui sont tombées en abondance, de ce fait, il en est résulté qu'ils se sont mal développés et que leur production s'en est fortement ressentie.

Par contre, les blés du causse, plus favorisés, donneront un rendement un peu plus important.

En somme, dans notre région, la récolte du blé est déficitaire et nos laborieux agriculteurs sont navrés de voir que leur peine soit si mal récompensée.

## Gendarmerie

Le Comité de Gendarmes et Gardes Républicains du Lot a l'honneur de faire connaître à ses adhérents, d'accord avec les autres groupements similaires il a adressé aux pouvoirs publics ainsi qu'à nos défenseurs au parlement la lettre ci-après :

« En prévision de la discussion prochaine du projet n° 4780 pérennité des pensions, les membres du comité du Lot vous adjurent d'appuyer l'amendement de M. Desbons, député des Basses-Pyrénées, relatif à la majoration spéciale des militaires de la gendarmerie.

« Nous avons à plusieurs reprises protesté contre l'injustice et l'humiliation que nous a fait subir la loi des finances du 30 décembre 1928 qui a porté la majoration spéciale de 55 à 178 francs pour les adjudants, de 45 à 113 francs pour les maréchaux de logis chef et laissant celle de gendarmes à 35 francs comme par le passé.

« Nous attribuons cette iniquité à un groupe de chefs de brigade, retraités qui ont surpris la bonne foi des pouvoirs publics en invoquant la nécessité de relever leur retraite seulement, que les gendarmes leurs co-sociétaires, qui sommes pourtant plus nombreux, en avions assez.

« Avant 1914 la retraite des chefs de brigade était supérieure de 100 fr. par an et par grade à celle des gendarmes elle est actuellement supérieure en moyenne, de 1.000 francs par grade, ce qui n'est pas fait pour encourager les gendarmes. On peut constater que les départs en proportionnelle sont nombreux ce qui est onéreux pour le trésor puisqu'il faut payer la retraite au partant et la solde à son remplaçant qui ne connaît pas son métier.

« Nous vous prions de vouloir bien examiner notre exposé et soutenir nos défenseurs afin que toutes les majorations spéciales de la gendarmerie soient augmentées du même coefficient 3/2 qu'ont obtenu les adjudants en 1928, ce qui porte celle de l'adjudant à 178 francs celle du maréchal de logis chef à 144 francs et celle du gendarme à 112 francs ce qui nous semble d'une justice indiscutable.

« En conséquence dans l'intérêt de l'arme et de notre dignité nous reponsions énergiquement le taux de 70 francs coefficient 2, proposé par la fédération des adjudants en notre faveur et déclarons n'accepter que le coefficient 3/2 portant le taux à 112 francs ce qui nous semble équitable.

« Nous demandons que les retraités proportionnellement bénéficient des mêmes avantages pour les années de service accomplies au delà de 15 ans.

« Dans l'espoir d'une réponse favorable nous avons l'honneur de vous adresser, avec nos remerciements anticipés, les respectueuses salutations de tous les membres du Comité.

« Le Bureau. »

## Comité d'hygiène sociale

Le Comité informe la population du Lot que les Dispensaires antituberculeux de Cahors, Figeac et Gourdon seront fermés à compter du 31 juillet, pendant tout le mois d'août.

Les Consultations reprendront le 1<sup>er</sup> septembre 1931.

## Tombée dans un cuvier

La jeune Paule Malbec, âgée de 3 ans, demeurant près de Vayrac, s'amusa dans la cour de la maison, où se trouvait un cuvier plein d'eau. Par suite d'un faux mouvement, elle tomba dans le cuvier.

Heureusement, une voisine vit l'accident ; elle accourut et put retirer l'enfant de l'eau.

## Le Robinson

Les Samedis, Dimanches fêtes et veilles de fêtes  
GRAND BAL

Repas sur commande,  
NOCES ET BANQUETS

TOUS LES JEUDIS SOIRÉE

## Association syndicale pour l'assainissement des prairies

Par arrêté en date du 15 juillet 1931, M. le Préfet a prescrit une enquête de vingt jours, du 24 juillet au 13 août 1931 inclus, dans la commune de Frayssinet-le-Gélat, sur le projet de constitution d'une association syndicale autorisée pour l'assainissement des prairies.

Les pièces de l'enquête sont déposées à la mairie de Frayssinet-le-Gélat où les intéressés pourront en prendre connaissance et déposer leurs réclamations s'il y a lieu. Un commissaire enquêteur se rendra dans la commune le vendredi, samedi et dimanche, 14, 15 et 16 août 1931 inclus, pour recevoir les réclamations.

M. Bladié Amédée, maire de Frayssinet-le-Gélat, est nommé président de l'assemblée générale des intéressés.

Cette assemblée aura lieu le dimanche 2 août 1931, à 15 heures, à la mairie de Frayssinet-le-Gélat, en vue de déléguer sur la constitution de l'association projetée.

## Une histoire vécue pendant les heures sombres de la grande tourmente...

## UN SOIR AU FRONT...

Contributions indirectes  
Notre jeune compatriote M. Picou a été reçu au concours des contributions indirectes.

En moissonnant  
M. Gard, propriétaire à Labastide-Murat, était occupé à moissonner, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il engagea sa main droite dans la machine qu'il conduisait.

La main fut sectionnée. M. le docteur Frédéric Alayrac donna les premiers soins au blessé qui fut transporté à l'hôpital de Cahors.

Tombé d'un chêne  
M. Ferrière, de Léobard, malgré son âge, — 80 ans, — était monté sur un chêne qu'il émondait. Il glissa et tomba.

Il s'est blessé à la main gauche.

Camion contre auto  
Près de Montfaucon, un lourd camion automobile appartenant à un négociant de St-Céré entra en collision avec une auto. Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Mais l'auto fut fortement endommagée.

La gendarmerie a fait les constatations d'usage pour déterminer les responsabilités.

Auto contre auto  
Deux autos se sont heurtées dans la côte de Ventailac. Les dégâts sont purement matériels.

Une deuxième collision a eu lieu sur la route de Mercuès. Les autos seules ont été endommagées.

Contre un platane  
Un jeune ouvrier, employé chez M. M..., garagiste, faisait une promenade en auto, sur la route de Larroque-des-Arcs, lorsque, par suite d'un brusque coup de volant, il lança l'auto contre un des platanes qui bordent la route.

Le choc fut rude ; le jeune employé n'eut pas de mal, mais l'auto fut fortement endommagée.

Contre une charrette de foie  
M. Machens, ébéniste à Souillac, transportait des meubles dans son auto, lorsque à la côte du Pigeon, il se trouva en face d'une charrette de foie.

Pour passer, il donna un coup de volant trop brusque et l'auto alla heurter la charrette. L'auto fut assez fortement endommagée. Mais il n'y pas eu d'accident de personne.

Incendie  
Le Parquet a été prévenu qu'un incendie a eu lieu dimanche après-midi, chez M. Delvert, propriétaire au Trépadou, commune de St-Michel-de-Bannières, canton de Vayrac. Le feu, par une cause totalement inconnue, s'est déclaré dans une meule de blé et a envahi rapidement toute la meule.

Les voisins, accourus sur les lieux du sinistre et la pompe à incendie de Vayrac ont pu arriver à éteindre rapidement l'incendie. Mais il était temps, car le feu menaçait la maison d'habitation faisant suite à la grange.

Les braconniers de rivières  
Un procès-verbal a été dressé contre les nommés D... et B... qui péchaient dans la Bave, au moyen d'explosifs.

Méfaits d'un faucon  
On signale qu'un gros faucon, dans la région de Souillac, a emporté, dans l'espace de 8 jours, dix poules ou coqs qui étaient dans une basse-cour de ferme.

Les « Amis de l'Harmonie »  
Le 6<sup>e</sup> Concert sera donné le jeudi 30 juillet sur les Allées Fénelon, à 21 heures. Ci-après le programme :

1<sup>o</sup> Allegro de Concert « Les Cadets » (Souza).  
2<sup>o</sup> Zampa (Ouverture) (Hérold).  
3<sup>o</sup> Chanson des Nids pour clarinettes (X...). Solistes : MM. Calès et Lahonta.

4<sup>o</sup> Ballet de Faust (Gounod).  
5<sup>o</sup> Marche Indienne (Sellenick).

## CAHORS

### L'Ecole d'Agriculture d'Hiver de Cahors

L'Ecole d'Agriculture d'Hiver a pour but de donner aux fils d'agriculteurs pendant la mauvaise saison alors que les travaux des champs sont suspendus une solide instruction professionnelle en vue de les préparer à la carrière agricole.

Elle s'adresse surtout aux jeunes gens de la campagne qui ont déjà pris part aux divers travaux des champs et désirent s'instruire en vue de continuer la carrière de leurs parents sans priver ceux-ci de leur aide durant la saison d'été.

L'Ecole est établie au lycée Gambetta. L'âge minimum est fixé à 15 ans, il n'est pas d'âge maximum et de jeunes gens de 18 à 25 ans tireraient un excellent profit de l'enseignement donné.

Le programme a un caractère essentiellement pratique. Il comporte des leçons appliquées, complétées par des exercices, des travaux manuels de bricolage, des excursions aux meilleures exploitations de la région, aux foires, marchés et concours agricoles.

L'enseignement complet est donné en deux hivers de novembre à mars.

Des bourses nombreuses sont accordées aux candidats qui subissent l'examen d'entrée.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Directeur des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors.

## Compatriote

Notre jeune compatriote, Mlle Odette Dufour, licenciée ès lettres, est définitivement reçue au concours de l'Enseignement secondaire devant la Faculté de Toulouse.

Nos félicitations.

## Naissances

Nous apprenons que M. Descargues vient d'être papa d'un garçon.

Nous adressons au papa, au grand-père M. Belot, à l'oncle M. Chaumont nos compliments et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance d'un garçon chez M. et Mme Jantal, employés à l'imprimerie du « Journal du Lot ».

Nos meilleurs compliments à M. Jantal et nos vœux de bonne santé à la maman et au nouveau-né.

## Obsèques

Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de M. Delsue, ancien employé du P. O., décédé en son domicile rue du Château-du-Roi.

Une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la délégation de l'Association des employés du P. O. a suivi le char funèbre.

Nous adressons à Mme Delsue, à la famille nos sincères condoléances.

## En fermant une trappe

M. Mignot, chef de brigade à la compagnie du P. O. a été blessé à la main droite en fermant une trappe.

10 jours de repos.

## Boulangeries

Le public est prévenu que conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 1931 la foire d'août tombant un lundi les boulangeries seront fermées le mardi 4 août.

## Film de guerre ? Non Drame de la guerre ? Oui !

## UN SOIR AU FRONT...

## Les Sports

Education physique  
Voici la liste par ordre de mérite des jeunes gens ayant subi les examens du P. P. M. E. et des B. S. les 18 et 19 juillet 1931 :

1. Fort Frédéric ; 2. Boy François ; 3. Vaysselot A. ; 4. Rogues R. ; 5. Leroy A. ; 6. Depeyrot A. ; 7. Carrère H. ; 8. Gouzou D. ; 9. Chassaing M. ; 10. Besse A. ; 11. Imbert G. ; 12. Loubens A. ; 13. Vernalde M. ; 14. Rollés L. ; 15. Véziat M. ; 16. Rolland F. ; 17. Ménaud E. ; 18. Delpech A. ; 19. Montet M. ; 20. Justy R. ; 21. Castanet R. ; 22. Jammes P. ; 23. Lascaux X. ; 24. Mazet F. ; 25. Soulié A. ; 26. Pélissier P. ; 27. Rossignol P. ; 28. Rigal L. ; 29. Larrie J. ; 30. Christian P. ; 31. Rouilleaux A. ; 32. Rigal L. ; 33. Bergognoux A. ; 34. Mouly R. ; 35. Estival L. ; 36. Causse M. ; 37. Soulié F. ; 38. Nicou E. ; 39. Charles A. ; 40. Garrigou R. ; 41. Larroque M. ; 42. Garrigou Y. ; 43. Lacoste R. ; 44. Fresquet N. ; 45. Delpy E. ; 46. Sirvain F. ; 47. Crozat B. ; 48. Magot F. ; 49. Fontès L. ; 50. Vidal A. ; 51. Cazenave J. ; 52. Salesse M. ; 53. Gauthier F. ; 54. Estival J. ; 55. Berche A. ; 56. Delcros M. ; 57. Amat R. ; 58. Rouch G. ; 59. Sainte-Marie ; 60. Pradounot J. ; 61. Mondy G. ; 62. Boudoire A. ; 63. Bergeron R. ; 64. Bouzou G. ; 65. Salles R. ; 66. Dulac L. ; 67. Bru J. ; 68. Andissac M. ; 69. Landes J. ; 70. Lacombe R. ; 71. Fourgous M. ; 72. Rougiès G. ; 73. Andrieu E. ; 74. Minard R. ; 75. Verdier D. ; 76. Labroue D. ; 77. Benoît L. ; 78. Signat P. ; 79. Souyris Y. ; 80. Péchuzat F. ; 81. Julia J. ; 82. Marty H. ; 83. Montillet A. ; 84. Gasquet F. ; 85. Asfaux A. ; 86. Moulis R. ; 87. Puigdevol S. ; 88. Pichet G. ; 89. Laurent M. ; 90. Fournier R. ; 91. Planavergne J. ; 92. Gérard A. ; 93. Guérin E. ; 94. Marty J. ; 95. Estampes ; 96. Des-

- prats R. ; 97. Courdresses M. ; 98. Selves A. ; 99. Deviers L. ; 100. Bley M. ; 101. Cance L. ; 102. Labarrière R. ; 103. Gibrat L. ; 104. Journiac J. ; 105. Calcat C. ; 106. Cayrel A. ; 107. Rouch P. ; 108. Mompars E. ; 109. Parjadis F. ; 110. Rougié R. ; 111. Gleize R. ; 112. Chassaing J. ; 113. Gastal H. ; 114. Garrigues P. ; 115. Soullignac R. ; 116. Larroque J. ; 117. Darnaud M. ; 118. Bennac A.

## Le développement du basket-ball dans le Lot

La fédération lotoise de basket-ball, de formation pourtant très récente a déjà fait preuve de vitalité et donné des résultats intéressants. Ces résultats ne manquent pas de s'amplifier au cours des prochaines années.

Le tournoi organisé à Cahors le 28 juin, à l'occasion des fêtes du cinquantième de l'école laïque, avait réuni 12 équipes, en 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> série. L'A. S. S. cadurcienne, sous la direction de M. Vigouroux, le dévoué professeur d'éducation physique, avait bien fait les choses ; l'organisation fut parfaite et le basket gagna ce jour-là, de nombreux adeptes. L'Assemblée générale tenue dans l'après-midi décida que le prochain tournoi aurait lieu, à Saint-Germain-du-Bel-Air, à la fin du mois d'octobre prochain. L'« Etoile sportive » de St-Germain fut chargée de l'organisation.

Depuis, la fédération a reçu quelques adhésions nouvelles ; nous savons, d'autre part, que plusieurs clubs du département envisagent la formation d'une section de basket-ball. C'est là une pratique qu'il conviendrait de généraliser car le basket doit, plus spécialement, se répandre dans le Lot composé en grande partie de communes rurales.

Les sociétés désireuses de venir à notre fédération sont priées d'adresser leur demande à M. Laporte, secrétaire général de la fédération lotoise de basket-ball, 3, rue des Cadourques, Cahors.

Quoique la saison officielle de basket soit terminée, les clubs peuvent travailler dès maintenant, à monter leurs équipes ; quelques séances d'entraînement, et les jeunes athlètes, rapidement acquis, par ce sport, qui présente de multiples avantages, pourront participer au prochain tournoi. La fédération envisage d'ailleurs de donner des séances de démonstration aux sociétés qui en feraient la demande.

Saint-Germain-du-Bel-Air, placé sensiblement au centre du département, aura, — c'est notre conviction — le plaisir de recevoir, en automne prochain de très nombreux clubs sportifs qui marqueront par leur présence les progrès du basket-ball dans le Lot.

Léon MAILHOT, Vice-Président de la Fédération lotoise de basket-ball.

## Une histoire, simple comme la vie, et douloureuse comme elle.

## UN SOIR AU FRONT...

## A PARIS

## Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER  
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
PARIS (3<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT  
SALLES DE BAINS  
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES  
CHAMBRES À UN LIT  
de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC  
(Originaire du Lot)  
Propriétaire  
Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

## Arrondissement de Cahors

## Mercuès

Fête votive. — Voici le programme du concert qui sera donné le lundi 3 août par l'Orchestre symphonique de Cahors :

1. « Arcturus », marche, Nardini, Orchestre.
2. Le ciel de mon pays, M. Dutrieux.
3. Deux Mélodies, M. Laporte.
4. Les Echos du Quercy, Orchestre.
5. M. Fourastié (dans son Répertoire).
6. « Les Saltimbanques », fantaisie, Louis Ganne, Orchestre.
7. M. Lonfranc, (dans son Répertoire).
8. M. Canac, (dans son Répertoire).
9. M. Baboulière (dans son Répertoire).
10. « A nos braves alliés » (défilé), Orchestre.

## Arcambal

Conseil Municipal. — Le Conseil est convoqué pour le dimanche 2 août à 14 h. 30.

Ordre du jour : Approbation du compte administratif de 1930 jusqu'au 31 mars 1931 ; — Budget primitif de 1932 ; — Budget supplémentaire de 1931 ; — Election d'un délégué pour la formation des listes électorales de la chambre d'agriculture. Demande d'assistance médicale gratuite.

Stationnement des nomades. — Par arrêté de M. le Maire en date du 5 juillet et approuvé par M. le Préfet, le stationnement des nomades est formellement interdit sur tout le territoire de la commune d'Arcambal. Avis aux intéressés.

Certificat d'études. — Au certificat d'études qui a eu lieu à Cahors le 24 courant, le jeune Meunier Marcel, d'Epinau-sur-Seine, élève de notre école de garçons, a été reçu. Félicitations.

## - Avant la fin du siècle, on ne boira peut-être plus que du café sans caféine, et ce sera du café Sanka.

## Castelnaud-Montrastier

Réunion Syndicale. — Les membres du syndicat des producteurs, expéditeurs et primeuristes du haut et bas Quercy se réuniront en assemblée générale à la mairie de Castelnaud, salle du Conseil municipal, le dimanche 2 août, à 12 heures précises (heure légale).

## Boissières

Nos compatriotes. — Mlle Odette Hugon, qui poursuivait ses études à l'Ecole Primaire Supérieure de Toulouse vient de passer avec succès son B. P. S.

Mlle Fernande Hugon vient d'être reçue avec mention « très bien » au concours de sténo-dactylo de la Haute-Garonne.

Nos félicitations à nos deux jeunes compatriotes.

## Les Arques

Mort de deux docteurs. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Molinié, veuve Florenty, âgée de 91 ans et de Mme veuve Gramond, âgée de 86 ans.

Nous saluons la mémoire de ces deux docteurs de notre commune et nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

## Lalbenque

Certificat d'études. — Vendredi a eu lieu à l'école des garçons les examens du certificat d'études. Les treize communes formant le canton ont présenté en tout seize candidats.

Six candidats sur sept présentés par les écoles de Lalbenque ont été reçus.

Nos félicitations aux jeunes élèves et à leurs dévoués maîtres.

## Sauzet

Festival. — Voici le programme du festival organisé le dimanche 2 août par la Ville de Sauzet avec le concours de l'Orphéon de Cahors :

1. A 4 h., dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts ; 1. Ceux qui pieusement... solo et chœur, M. Baboulière et l'Orphéon ; 2. Cantate au soldat inconnu, M. Fourastié et l'Orphéon ; 3. La Marseillaise, Orphéon.

Apéritif-concert : 6 h. : 1. La Touloisaine, « Deffès » ; 2. La Carcinoles, H. Lacombe ; 3. Les Echos du Quercy, P. Kelsen ; 4. Salut beau Midi, L. de Rille.

pour réparation aux chemins ruraux et 9.000 francs pour perte de récolte, qui ont été répartis entre les propriétaires sinistrés.

**Succès.** — Deux enfants de notre commune : Jeanne Ausset et Gabriel Ausset ont été présentés au certificat d'études et ont été reçus.

**Floressas**

**Distribution des prix.** — Pour la première fois, une distribution de prix a eu lieu dimanche 26 juillet, à 14 heures, dans notre petite commune. Cette cérémonie a été célébrée dans la salle de classe de l'école de garçons, agréablement fleurie et aménagée pour la circonstance.

Tous les élèves étaient présents et leurs parents étaient venus assister à cette petite fête due à la générosité du Conseil municipal.

Dans une brève mais excellente allocution, M. Brugières, maire, qui présidait, entouré du Conseil municipal, félicita vivement les instituteurs de la commune et se réjouit de la coïncidence de cette fête scolaire avec le Cinquantenaire de l'école laïque. Il adressa de judicieux conseils aux élèves et leur souhaita de bonnes vacances.

Après ce petit discours très applaudi, les élèves récitèrent des monologues, des poésies, chantèrent des rondes enfantines et deux anciennes élèves émerveillèrent l'auditoire par leur beau talent de chanteuses.

Tous ces jeunes acteurs bénévoles furent vivement applaudis.

Il fut procédé ensuite à la distribution des prix à la grande joie des enfants qui, comme leurs parents, se retirèrent satisfaits.

Bonne journée pour l'école laïque et ses amis.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

**Société Musicale.** — Notre société musicale « Les Artistes réunis » a été invitée pour rehausser l'éclat des fêtes qui auront lieu dimanche prochain, à Puybrun. Elle se rendra dans cette localité, le samedi 1<sup>er</sup> août, où elle sera reçue, à 18 heures, par le comité d'organisation de ces fêtes.

**Accident.** — M. Jean Cornil, fabricant de conserves à Martel, a été victime dans la nuit de jeudi à vendredi, d'un accident qui aurait pu être des plus graves.

En voulant vider un autoclave, le récipient, qui contenait plus de 500 kilos de boîtes de petits pois, a glissé et est tombé sur le pied gauche de M. Cornil. Le gros orteil a été écrasé et obligera notre ami à rester au repos plusieurs jours.

Nous espérons qu'il n'y aura pas de complication et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

**Conséquences d'une chute.** — En circulant sur le chantier, M. Luciani Arthur, ouvrier de M. Lapugne, entrepreneur du Chemin de la Combe de Maluru a heurté un obstacle et est tombé sur le dos en travers d'une voie Decauville.

Se relevant difficilement et marchant avec peine il a été examiné par M. le D<sup>r</sup> Estève qui a constaté une contusion lombaire pouvant l'immobiliser pendant une douzaine de jours.

**Ce n'était qu'une simple contusion.** En manipulant un sac de chaux, M. Dourado Fernand ouvrier de l'usine de Combecave ayant fait un faux

mouvement a ressenti brusquement de vives douleurs à l'épaule droite faisant craindre une blessure interne. M. le docteur Négrié, appelé à lui donner ses soins a pu heureusement constater que le blessé n'avait ni fracture, ni luxation, mais une simple contusion qui demande une douzaine de jours de repos.

**Entorse au pied gauche.** — M. Sanz José, ouvrier plâtrier de l'entreprise Alley Félix, était occupé à des travaux de réparations dans l'intérieur de la maison Labouygue, place Carnot. Un geste maladroit en grimpa à l'échelle lui a fait négliger un échelon et a provoqué une chute dans laquelle il s'est fait une entorse douloureuse au gros orteil gauche. Douze jours de repos suffiront pour assurer la guérison.

#### Lauresse

**Vache dans un puits.** — Samedi, une vache appartenant à M. S..., propriétaire à Lauresse, passa sur la couverture d'un puits en mauvais état.

La couverture céda et la vache tomba dans le puits.

Des personnes qui avaient assisté à l'accident, accoururent et purent sortir du puits la vache qui n'avait pas trop de mal.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

**La chasse à l'homme.** — Lundi dernier au train de 12 h. 45 nous avons assisté à un spectacle, à la gare de Gourdon, auquel nous n'étions pas habitués ici. Un voyageur sautant du train et prenant le large à toute vitesse. C'était sûr qu'il n'était pas en règle avec la Cie. Bref les employés de la gare se mirent à sa poursuite et purent sans peine le rattraper.

Il fut vite amené chez M. le chef de gare qui lui demanda son billet. Les choses ont dû s'arranger après explication et nous ne savons pas pour quoi ce personnage s'est livré à cet exercice pédestre.

**Trouvé.** — Un portemonnaie contenant une certaine somme, par M. Giral Pierre fils, rue Bertrand, de Gourdon.

— Un parapluie de dame, par M. Thorigny, aide-comptable à l'Hospice de Gourdon.

**Perdu.** — Un béret par Mlle Spointour, rue Zig-Zag.

**Tribunal correctionnel** (Audience du 28 juillet 1931). — Infraction: Dhansty Philippe, 29 ans, directeur de la société de l'Union Electrique, à Souillac, est poursuivi pour infraction à la loi sur les distributions d'énergie électrique. M<sup>r</sup> Masteron de Paris, défenseur.

Le Tribunal ordonne un supplément d'enquête et désigne M. Bussière, juge pour y procéder.

**Blessures par imprudence:** Larrien Pierre, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, 24 ans, prévenu de blessures par imprudence, M<sup>r</sup> Lacaze de Cahors, défenseur. Le Tribunal le condamne à 50 fr. d'amende avec sursis et aux frais.

**Faux poids:** Lamothe Agathe, épicière, à Mayrinha-le-Frankal, détenteur de faux poids et non poinçonnés, 16 fr. d'amende pour le délit, 5 francs pour la contravention et aux frais.

**Abandon de famille.** — Bizac Jean 59 ans de Brive, sur opposition à un jugement le condamnant par défaut à 6 jours de prison pour abandon de

famille, le Tribunal le condamne à 15 jours de prison avec sursis et aux frais.

**Les braconniers:** Barges Maurice, 24 ans et Laborie Edmond 24 ans, plâtrier à Gramat, sont condamnés à 50 francs d'amende chacun et 8 jours de prison avec sursis pour la prison; en outre, condamnés aux frais pour pêche par empoisonnement.

#### Martel

**Succès.** — Aux examens du brevet élémentaire de l'école normale et du brevet de l'enseignement primaire supérieur qui ont eu lieu à Cahors, le 20 juillet courant, nous relevons avec plaisir, parmi les lauréats, les élèves dénommés ci-dessous, appartenant à nos écoles communales.

Pour le brevet élémentaire et le brevet d'enseignement primaire supérieur, M. Richeyrolles, de notre école primaire supérieure de garçons.

Pour le brevet élémentaire, Mlles Delpyroux et Maurie, du cours complémentaire de jeunes filles de Martel.

Pour l'admission à l'école normale, Mlle Laval et sur la liste supplémentaire de l'E. N., Mlle Lavinal, également C. C. de notre ville.

Félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévoués maîtres.

#### St-Germain

**Développement du basket-ball.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**La foire du 25.** — Comme on s'y attendait d'ailleurs, la foire du 25 n'a pas été très importante.

Le foirail aux bœufs était assez bien garni, mais les transactions demeurent lentes.

Voici les cours pratiqués :  
Bœufs de travail, 7.000 à 8.000 fr.;  
bouvillons, 3.000 à 5.000 fr. le tout la paire; agneaux 6 à 7 fr.; brebis grasses 5 à 6 fr. le tout le kilogramme; poulets 5 fr.; poullets 7 fr. 50 le demi-kilogramme; lapins 3 fr. 50 le demi-kilogramme; œufs 4 fr. 50 la douzaine.

#### Salvazac

**Nécrologie.** — Les morts vont vite depuis quelque temps en notre ville : on apprend en effet lundi soir avec stupeur que Mme Marguerite Salanié née Lavergne âgée de 31 ans venait de décéder.

Mme Salanié était l'excellente épouse de M. le capitaine Gilbert Salanié originaire de Marmiac venu en congé du Maroc en notre ville.

Une foule pieuse et recueillie accompagna le corps de la défunte à sa dernière demeure, mercredi 29 juillet.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue à Salvazac la fête patronale cessa brusquement tant cette fin soudaine surprit la population.

Aux familles en deuil, Salanié, Lavergne, Baldy, à tous les autres parents de Marmiac nous présentons l'expression de nos condoléances attristées.

#### Vayrac

**Etat civil du deuxième trimestre 1931.** — Naissances: Vallette André-François, section de Mézels; Albert Jean-Gabriel; Delmond Jacqueline-Léonie; Albert Jeanne-Claudette, à la Rivière; Traverse Gérard-Noël; Soubrié Marcel-André; Dupuy Gaston-François; Cessac Maurice Jean-Louis.

Décès: Level Jean à Bourdoul; Lamothe Auguste, retraité.

Naissances: 8.  
Décès: 2.  
Mariages: 0.

**Pour cafards, ETO à 2,50. Pour les rats VIRUS ROUGE Ampoule à 4,50.**

Pharmacies, drogueries, herboristeries. — OLIVIER, Avignon.

## ASSURANCES SOCIALES

### Fiche comptable simplifiée pour les employeurs

MM. les employeurs (industriels, commerçants, propriétaires agricoles et tous autres ayant à leur service du personnel salarié) sont informés qu'a été créée à leur intention une fiche comptable dont la tenue, tout à fait simplifiée, ne demande que quelques minutes par an.

Par sa concision elle offre les avantages ci-après :

- 1<sup>o</sup> classement alphabétique du personnel;
- 2<sup>o</sup> identité du salarié assuré social au regard de la loi;
- 3<sup>o</sup> position de l'assuré dans l'établissement;
- 4<sup>o</sup> garantie de responsabilité à l'employeur lors de la cessation d'emploi d'un assuré;
- 5<sup>o</sup> tableau triennal indiquant distinctement mois par mois les versements des cotisations ouvrières et des cotisations patronales.

L'utilisation de cette fiche permettra aux employeurs de fournir à tout instant aux divers organismes des Assurances sociales les renseignements qui pourraient leur être demandés.

Des spécimens de la dite fiche éditée par l'Imprimerie Régionale, rue Bayard, n<sup>o</sup> 59, à Toulouse, pourront être demandés à l'imprimerie.

#### Contraire

Les employeurs sont avisés qu'ils recevront incessamment la visite de l'inspecteur départemental des Assurances Sociales. Il leur est rappelé, en conformité de l'article 65 de la loi qu'ils doivent se prêter à toutes les vérifications nécessaires concernant tant l'immatriculation de leurs salariés que le versement des cotisations dues pour ces assurés.

Ils sont tenus notamment de mettre à la disposition de cet agent leurs registres de comptabilité ainsi que les feuilles de salaires de leur personnel.

Ils s'exposeraient en cas d'opposition ou d'obstacles mis à ces visites aux mêmes peines que celles prévues par le code du Travail pour l'inspection du Travail.

#### Assurance décès

Aux termes de l'article 19, paragraphe 4, de la loi, le décès des assurés immatriculés depuis un an au moins ouvre droit en faveur du conjoint survivant, des descendants ou des ascendants, aux prestations de l'assurance décès, à la condition que l'assuré satisfasse au jour de son décès aux dispositions prévues à l'article 5, paragraphe 2, de la loi, c'est-à-dire qu'il ait cotisé 60 jours durant les 12 mois antérieurs et 240 jours durant les 12 mois antérieurs.

En conséquence, les prestations de l'assurance décès sont dues aux ayants-droit, défini comme ci-dessous, d'un assuré décédé après le 1<sup>er</sup> juillet 1931 dont l'immatriculation a eu pour point de départ le 1<sup>er</sup> juillet 1930. Ce droit s'ouvrant également, mois après mois, pour les ayants-droit des assurés immatriculés postérieurement à la date indiquée ci-dessus.

Les Caisses ont reçu les instructions pour la liquidation de ces prestations ainsi que des droits aux pensions d'orphelins également prévues par la loi. Les ayants-droit des assurés décédés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1930 auront à s'adresser à ces organismes pour bénéficier des prestations légales.

Décès : Le plus grand stock de chaussures vendu depuis la guerre à Cahors : place Galdemar, dimanche 2 août et lundi 3 août.

**Un aperçu des prix :**  
Chaussures hommes, 45 fr.; femmes, 45 et 39 fr.; grandes fillettes, 35 fr.; enfants, 28 fr.; Bébé, depuis 7 francs la paire.

**Mesdames,**  
La Maison **POPOVITCH** vous réserve ses 8 années d'expérience dans l'Indéfrisable, ainsi que ses nouveaux appareils pour la Permanente et ses produits à base d'huile végétale, dosés selon la nature de vos cheveux.

**Permanente Dolfar, Eugène, Record, Fuva et Gallia**  
**Indéfrisable GALLIA, tête entière,**  
depuis **60 fr.**  
**POPOVITCH, Coiffeur pour Dames**  
**CAHORS**

Tél. 170

## DÉPÊCHES

## HERNIEUX AMPUTÉS

**M. BASTIÉ**, fabricant-spécialiste, 19, rue de Constantine, Toulouse sera de passage dans notre ville le **1<sup>er</sup> août**. Il se tiendra à la disposition de sa clientèle de 9 h. à 4 h.

**HOTEL DE LA CROIX BLANCHE**  
Membres artificiels, Jambes, Bras (Bois, cuir, duralumin). Bandages « **JYPE** » à compression souple. Essai gratuit. Ceinture pour pose, rein flottant. Obésité. Gaines tout genre. Bas à varices. Béquilles, corsets orthopédiques.  
Prix défiant toute concurrence

**CE QU'IL VOUS FAUT**  
c'est un reconstituant complet et énergique, agréable au goût. De tous les fortifiants connus, la Quintonine est le plus puissant et le plus efficace. Son emploi donne à l'organisme, même le plus affaibli, des forces rapides et prolongées. Faites vous-même et instantanément ce merveilleux fortifiant en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine vaut 4 fr. 95. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors. Refusez toute imitation.

### REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur GUITARD; Madame et Monsieur BREUIL; Madame Veuve BREUIL, les familles POUGET, GAUBERT et PONS remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur GUITARD Basile**

### AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve LESTRADE à Souillac; Madame et Monsieur LESTRADE et leurs enfants à Montrejeau; Madame Veuve CANIAC à Paris; La famille VALETTE à Paris; La famille AUREL à Montech; Madame et Monsieur MAURY, à Cahors; Madame et Monsieur LABRO, à Cahors; Mademoiselle Marie CROC, à Cahors et tous les autres parents ont le regret de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Veuve PAULUS**  
née DELPECH

leur cousine, tante et amie, décédée le 29 juillet 1931.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 juillet, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Barthélémy.

Réunion, 1, rue Deloncle.  
Ni fleurs, ni couronnes.

### ON DEMANDE POUR LA COIFFURE

#### JEUNE FILLE

présentant bien, salaire de début 10 fr. par jour, plus pourboires. Situation assurée et

#### UNE DEBUTANTE

connaissant ondulation et manucure; facilité pour apprendre indéfrisable, très bonnes conditions.

Se présenter chez **POPOVITCH**, dimanche de 2 h. à 3 h. ou écrire, 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS.

### ON DEMANDE

#### DES APPRENTIS

à l'imprimerie du

#### Journal du Lot

### MINISTÈRE DE LA GUERRE

#### SERVICE DU CHAUFFAGE

Adjudication à la salle des adjudications de la Caserne CLAUZEL, Place Pouzonville, à Toulouse, le mardi 8 septembre 1931, à 14 heures 30, de la fourniture des combustibles minéraux nécessaires aux corps de troupe de la 17<sup>e</sup> Région, du 1<sup>er</sup> octobre 1931 au 31 mars 1932.

Le cahier des charges spéciales est déposé à la Sous-Intendance des subsistances, Caserne CLAUZEL, à Toulouse, et dans toutes les Sous-Intendances de la Région.

Pour tous autres renseignements consulter les affiches.

### A LOUER

#### DEUX APPARTEMENTS

TOUT CONFORT  
à Cabazat

S'adresser : **J. CALMEJANE-COURSE**

### TRES BONNE OCCASION A VENDRE

#### TORPEDO 4 PLACES

Berliet 7 CV.  
Très bon état, 2 roues de secours  
S'adresser le dimanche : **MURAT, Bellevue, CAHORS.**

Jeudi 30, Vendredi 31 juillet, Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 août (Matinée et Soirée)

# UN SOIR AU FRONT

Grand film parlant FRANÇAIS

PALAIS DES FETES

Feuilleton du « Journal du Lot » 26

## PAR PEUR DE L'AMOUR

### ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERES

#### DEUXIEME PARTIE

##### VI

#### L'INTERVENTION FATALE

— C'est vrai, avoua-t-il, je suis découragé... j'ai eu de si grands, de si nobles espoirs... maintenant tout est fini... je me sens un paria de la vie...  
— Vous êtes trop jeune pour parler ainsi ! protesta la jeune fille. Beaucoup d'hommes commencent leur vie à votre âge. Ayez un peu plus de confiance en vous, et surtout un peu plus de confiance en Liane... Je voudrais tant vous savoir heureux, ajouta-t-elle, mais je ne peux que vous encourager de ma plus chaude, de ma plus ardente...  
La phrase resta inachevée sur ses lèvres. Liane, les traits décomposés par la fureur n'avait entendu que ces derniers mots et quittait sa cachette pour venir se placer en face d'eux.  
— Gardez votre pitié, miss l'Essex, je n'en ai que faire ! Vous avez détaché mon mari de moi, vous lui avez appris à me mépriser et vous osez lui écrire pour lui demander un rendez-vous jusque chez moi !

— Taisez-vous, Liane ! ordonna sévèrement Ronald, lui serrant le bras nerveusement pour la faire se taire, il faut que vous soyez malade ou folle pour prononcer des mots pareils !  
— Non, je ne suis pas encore folle, mais cette fille hypocrite m'y amènera avant peu !  
Valentine se leva, son visage cachant imperturbablement son émotion douloureuse et elle fit un pas pour s'éloigner.  
— Attendez un instant, par pitié, miss d'Essex, supplia Ronald. Vous ne pouvez pas quitter cette maison avant que ma femme vous ait fait des excuses pour l'indigne outrage qu'elle vient de vous faire en un moment de folie.  
— Je ne suis pas folle, et je ne lui ferai aucune excuse, cria Liane, au comble de l'exaltation, je pense tout ce que j'ai dit, parce que tout ce que j'ai dit est vrai.  
— Liane, demanda Ronald, avec autant de calme qu'il lui fut possible, aviez-vous lu la lettre de miss d'Essex ?  
— Oui.  
— C'est donc de propos délibéré, après réflexion, que vous êtes venue ici, ce matin, afin d'écouter ce qu'elle avait à me dire ? Et cela sans vous demander si ces confidences ne pouvaient pas porter sur des faits personnels ne concernant qu'elle ou sa famille ?  
— Il était si pâle, si grave, si vraiment humilié et malheureux que Lia-

ne se calma un peu et regarda, éfrayé, le visage inconnu que lui montrait son mari.  
— Répondez-moi, répéta-t-il, serai-je obligé de croire que ma femme, la femme qui porte mon nom, la mère de mes enfants était là, cachée comme une domestique pour surprendre maintenant qu'elle commençait de sentir sa faute et comprenait qu'elle venait de jouer son bonheur.  
— Alors, dit-il, courbant sa belle tête humiliée, « que Dieu me pardonne pour la honte que j'ai mise sur mon nom en vous épousant ! » Ecoutez-moi bien, Liane, continua-t-il, avec une irrépressible colère.  
Miss d'Essex était votre amie, elle ne m'avait demandé ce rendez-vous que pour me blâmer de n'avoir pas assez d'indulgence et d'attentions pour vous ! Elle venait me faire comprendre que j'allais trop, dans le monde et que j'oubliais trop, dans la vie brillante des salons, le côté sérieux de la vie que j'ai choisie, elle cherchait à me faire comprendre enfin que je n'ai pas toujours été pour vous le mari que j'aurais pu être.

— Je ne croirai jamais cela, sanglota Liane, maintenant tout à fait confuse de son acte, mais non pas convaincue de son erreur.  
— En ce cas, puisque vous êtes insensible à tout ce qui est noble et bon, c'est moi qui demanderai pardon à miss d'Essex pour l'inqualifiable outrage qu'elle a subi sous mon toit.  
Miss d'Essex dit-il, se retournant vers Valentine, si n'importe quel homme eût prononcé devant moi les paroles que ma femme vous a obligé d'entendre, vous seriez déjà vengée... C'est une femme qui se la prononce et cette femme porte mon nom, je ne suis que vous demander humblement pardon pour nous deux.  
— N'en parlons plus, dit Valentine, il faut que j'ai été bien maladroitement pour n'avoir pu convaincre Mme d'Etou que j'étais son amie. Je regrette du fond du cœur que mes bonnes intentions aient eu un si malheureux résultat...  
Oubliez l'incident, Ronald, ajouta-t-elle gentiment et pensez que votre femme n'a péché que par excès d'amour.  
— Son amour a tué le mien de mort violente en ces quelques minutes, dit Ronald, ne calculant plus, à son tour, la portée de ses paroles. Je me demande comment je pourrais reprendre la vie commune avec une femme si étrangère à toute question de délicatesse et d'honneur !  
Liane sanglotait maintenant. Elle

n'avait plus de colère, plus même de jalousie, elle pensait seulement qu'elle avait amené l'effondrement de son bonheur.  
— Vous êtes cruel, Ronald, dit tout bas Valentine, et peut-être injuste, ajouta-t-elle, lui montrant Liane du regard...  
— Cruel ? non, et j'ai pour elle une pitié profonde, mais... j'ai pitié de moi aussi...  
Permettez-moi, miss d'Essex, de vous reconduire à votre voiture, cette scène n'a que trop duré.  
Instinctivement, Valentine, désolée plus que froissée, se pencha vers la jeune femme éplorée :  
— Pardonnez-moi, lui dit-elle, très bas, et essayez de comprendre que vous vous êtes trompée... J'ai voulu être loyalement votre amie...  
Mais Liane eut un si profond mouvement de recul et mit tant de haine dans son regard, que Valentine n'insista pas et se hâta de rejoindre Ronald.

VII

LA FUITE

Liane avait regardé disparaître Ronald et Valentine, se tordant les bras en un geste de désespérance. N'eussent été les deux jumelles qui jouaient à bas sur la terrasse, elle se fût jetée dans les eaux qui coulaient à ses pieds et toute souffrance eût été finie. Mais elle devait vivre et souffrir...

Le court instant de remords qu'elle avait eu n'avait pas dominé longtemps sa fureur jalouse. Elle eût voulu briser le calme visage impassible qui, quoi qu'elle s'en défendit, lui avait pris son mari et l'avait amené à prononcer les mots terribles :  
« Que Dieu me pardonne pour la honte que j'ai mise sur mon nom en l'épousant » ou celle-ci plus terrible encore : « Je me demande comment je pourrais reprendre la vie commune avec une femme si étrangère aux questions de délicatesse et d'honneur ».  
Tout passant qui aurait jeté les yeux sur cette femme vociférant seule dans ce jardin fleuri et qui semblait créée pour l'amour et la joie l'eût crue folle, et, de fait, elle l'était vraiment pour un temps, les yeux hagards et se tordant les bras. Elle cherchait une issue à une situation qui semblait n'en pas avoir. Soudain, elle tressaillit et courut vers la maison.  
— Violetta, cria-t-elle, habillez les jumelles, nous sortons.  
Elle venait de décider qu'elle partirait.

(A suivre.)

**Les forces humaines ont des limites.**

Les forces humaines ont des limites qu'il est imprudent de dépasser. On ne se prodigue pas impunément et l'organisme a bientôt sa revanche du surmenage qu'on lui impose. Les forces déclinent, le sang s'appauvrit, la vigueur du système nerveux est dangereusement compromise. Les surmenés ne dorment plus, mangent à peine, digèrent difficilement; ils sont nerveux, irritables, épuisés au moindre effort; ce sont des victimes certaines de la redoutable neurasthénie.

Sans doute, à notre époque surmenée, on peut difficilement éviter le surmenage, mais on peut, cependant, remédier à ses graves conséquences en entretenant, par un judicieux usage des Pilules Pink, la vitalité de l'organisme.

Il est certain, en effet, que ce médicament est un régénérateur du sang et des forces nerveuses absolument hors de pair. Les Pilules Pink ont sur l'organisme une influence d'autant plus heureuse qu'elles exercent une action énergique et persistante sur les différentes fonctions. Elles soutiennent l'appétit, régularisent les digestions, activent les sécrétions de l'estomac et stimulent enfin tous les organes.

Les Pilules Pink sont un régénérateur des forces d'une qualité tout à fait exceptionnelle.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

**ELEVEURS pour la santé de vos animaux n'employez que les célèbres produits LES BIAZOTES - LE PROVENDE de l'EST**

les MEILLEURS SURALIMENTS à base de phosphates et d'azotes, puissants PREVENTIFS de toutes les MALADIES du bétail, améliorent et intensifient le RENDEMENT.

Chaque paquetage contient 1 BON-PRIME

En vente dans toutes les bonnes maisons et chez le concessionnaire pour le département du Lot: M. Jean SALLES, à DURAVEL (Lot)

Clouzot. — Histoire: Deux livres sur le Second Empire: Marie-Louise Pailleron. — Théâtre: «Une bonne fortune»: Georges Girard. — Voyages: La Constitution chinoise et ses adversaires: Auguste Viane. — Mémoires et documents: A. propos de diamants: A. De Bersaucourt. — La Bourse.

**LA LISEUSE**  
Collection de romans à mettre entre toutes les mains

**CELLES QUI ONT UNE AME**  
Par Yvonne BREMAUD

Que serait la vie sans un haut idéal de bonté désintéressée prenant sa source dans la certitude de la foi traditionnelle? Morale supérieure qui s'affirme avec une force remarquable et un charme sans pareil, dans ce simple récit d'après guerre dont les scènes mouvementées s'encadrent, la plupart du temps dans le calme et austère décor de Neufchâteau, ancien domaine du roi de Prusse. On y voit la sociabilité ardente et chevaleresque de France aux prises avec le calvinisme étroit et iconoclaste d'une bourgeoisie avaricieuse. Toute l'action, éminemment émouvante, est dominée par la figure souriante de Gilberte Ferriol, ex-infirmière major au front, qui se venge noblement de ses illusions de jeunesse déçues en contribuant au bonheur des autres, en redressant les torts, en sauvant les isolés du découragement fatal, en luttant à armes courtoises avec l'incompréhension, la sottise butée d'un milieu hypocritement égoïste. La nouvelle qui complète le volume, la *Pension des demoiselles Jeannaire*, enferme en de brefs et significatifs épisodes le drame de la ruine, de l'appauvrissement soudain, d'autant plus poignant que les victimes sont arrivées à un âge où l'on n'a guère la chance de recommencer sa vie. Elles se résignent, pourtant, les vieilles demoiselles, à une tâche obscure pour réparer l'injustice du sort, raillées par les uns, admirées par les autres, soutenues par l'affection fidèle d'un jeune artiste, et la fortune aveugle finit par sourire à leur héroïque effort. Combien touchante est cette histoire, si bien observée en ses détails et si joliment contée!

**L'OPINION**  
Journal de la semaine  
Paraissant tous les samedis  
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI<sup>e</sup> arr.  
Sommaire du 18 juillet 1931

Affaires extérieures: Diplomatie nouvelle: Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures: Sur le reclassement des partis: Pierre de Pressac. — Notes et Figures: Allemagne, pays de la misère: Robert De Ronjoux. — M. Georges Dengler, Prix de Rome: Solange Duvernoy. — Notre propagande: Louis Thomas. — Maisons de poètes: A. Chesnier Du Chesne. — Littérature: Lyauté vu par M. André Maurois: Robert Bourget-Pailleron. — Chronique internationale: La Tchécoslovaquie intellectuelle: André Thérive. — Art, Curiosité: Le pittoresque et l'art appliqué: Henri

rie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant: L. PARAZINES.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**  
Été 1931  
Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), délivrés au départ des gares de son Réseau (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.

Cette validité supplémentaire est (1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes: Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoubac, Le Pouldu, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Ile et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Nérès-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

**Le Bas-Limousin en autocar**  
Circuits au départ de BRIVE-LA-GAILLARDE (du 12 juillet au 26 septembre 1931)

Circuit I — Les dimanches, mercredis et vendredis.  
Brive (dép. 8 h.), Collonges, Carennac, Miers, Padirac (déjeuner), Rocamadour, Montvalent, Martel, Brive (retour vers 19 heures).  
Prix du transport par place, 50 fr.

Circuit II — Les jendis.  
Brive (dép. 8 h.), Donzenac, Uzerche (déjeuner), Vigeois, Le Glandier, Pompadour, Juillac, Le Silliant, Brive (retour vers 19 heures).  
Prix du transport par place, 45 fr.

Circuit III — Les samedis.  
Brive (dép. 8 h.), Beynac, Argental (déjeuner), Beaulieu, Le Chastang, Aubazine, Brive (retour vers 19 h.).  
Prix du transport par place, 45 fr.

NOMBRE DE PLACES LIMITE

Pour la location (2 francs par personne) s'adresser aux «Autocars Rocamadour-Padirac», 2, Avenue Jean-Jaurès, à Brive (Corrèze).

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

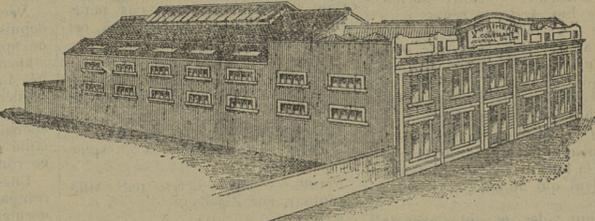
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers: 1.200 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'ÉTÉ 1931**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	10 16	17 18	19 20	19 50	21 10	10	
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 28	17 23	18 20	18 20	20 20	20	
LIMOGES (arrivé)	5 53	16 30	23 30	0 35	2 8	3 20		
LIMOGES (départ)	4 31 9 2	16 37	23 9	0 42	2 23	3 28		
BRIVE (arrivé)	7 15 11 56	18 18	0 18	2 11	4 8	5 9		
BRIVE (départ)	7 38 12 32	19 18	24 18	5 0	2 17	4 17	5 16	
Gignac-Cressensac	8 16 13 7 16 57	19 58						
SOULLAC	8 42 13 50 17 24	19 6 20 31					5 53	
CAZOULES	8 50 13 58 17 32	20 41						
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14 4 17 38							
Lamothe-Fénelon	9 6 14 14 17 49	21 5						
Nozac	9 16 14 24 18 1							
GOURDON	9 31 14 40 18 24	19 33 21 33				5 23		
Saint-Clair	9 40 14 49 18 34							
Déagnac	9 51 15 18 48							
Thézac-Peyrilles	10 2 15 11 18 59							
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22 9 13							
Espère	10 22 15 31 19 24							
Pradines	10 29 15 38							
CAHORS (arrivé)	10 35 15 44 19 35	20 14	2 23	3 47	6 7	7 3		
CAHORS (départ)	11 35 17 42	20 18	2 49	3 51	6 12	7 7	7 20	
Sept-Ponts	11 45 17 54						7 31	
Cieureac	11 59 18 11						7 47	
Labenque	12 7 18 21						7 56	
Causade	12 44 19 1	21 1					8 33	
MONTEAUBAN arr.	13 18 19 40	21 23	3 41	4 50	7 23	8 14	9 10	
TOULOUSE arr.	16 58 21 81	22 17	4 29	5 37	8 22	9 51	11 12	

**De Toulouse à Paris par Cahors**

OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21 21	23 15
MONTEAUBAN... d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48	23 59
Causade	6 55	10 27		16 41	20 54		
Labenque	7 32	11 9		17 19			
Cieureac	7 40	11 18		17 27			
Sept-Ponts	7 51	11 30		17 38			
CAHORS... (dép.)	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34 0 58
Pradines	8 24	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38 1 2
Espère	8 32	12 49		18 2			
St-Denis-Catus	8 46	12 58		18 10			
Thézac-Peyrilles	8 59	13 27		18 23			
Déagnac	9 10	13 36		18 35			
Saint-Clair	9 19	13 45		18 45			
GOURDON (d.)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25		
Nozac	9 45	14 12		19 17			
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21		19 26			
La Chap.-de-Mar.	10 2 14 29			19 33			
CAZOULES	10 8 14 35			19 39			
SOULLAC	10 25 14 50	13 11	19 51	22 51			
Gignac-Cressens.	10 52 15 20		20 21				
BRIVE (a.)	11 20 15 50	13 48	20 49	23 30	0 50	2 9	2 40
BRIVE (d.)				23 39	0 39	2 15	2 46
PARIS... (A.) arr.		21 46		8 33	8 53		10 4
PARIS... (O.) arr.		21 58		8 45	9 5	9 30	10 15

**De Cahors à Libos**

CAHORS	6 22	15 2		18 35
Pradines	6 29	15 10		18 43
Mercuès	6 38	15 19		18 52
Douelle (Arrêt)	6 42	15 23		18 56
Parnac	6 49	15 33		19 5
Luzech	6 55	15 39		19 13
Castelfranc	7 7	15 51		19 25
Prayssac (Arrêt)	7 11	15 55		19 29
Puy-l'Évêque	7 20	16 4	17 36	19 38
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18	19 54
Fumel	7 46	16 30	18 27	20 6
LIBOS	7 51	16 35	18 33	20 11

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel	5 23	14 20	17 15	
Vayrac	5 32	14 23	17 23	
Béaillie (arrêt)	5 38	14 31	17 29	
Puybrun	5 47	14 43	17 38	
Brethonx-Biars	6 4	14 57	17 53	
Port-de-Gagnac	6 12	15 5 18 1		
Laval-de-Cère	6 25	15 15	18 11	
Lamativie	6 47	15 35	18 36	
Siran (arrêt)	7 4	15 53	18 53	
La Roquebrun	7 22	16 10	19 11	
AURILLAC (arrivé)	8 5	16 53	19 57	

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson (dép.)	6 50	10 59	19 36
Sarlat	8 2	12	17 35
Cazoules	8 44	12 39	19 15
Souillac	7 37	10 55	13 32
Le Pigeon	7 52	11 20	13 47
Baladou (Arrêt)	7 57	11 27	13 52
Martel	8 6	11 56	14
St-Denis-p.-M. ar.	8 16	12 8	14 10

**Toulouse à Capdenac, Brive et Paris**

TOULOUSE (dép.)	6	12 37	17 39
CAPDENAC (d.)	10 21	17 52	21 43
FIGEAC	1 57	6 55	10 25
Le Pournel	7 14	11 25	14 32
Assier	2 47	7 27	11 33
Flaujac (halte)	7 37	11 45	15 10
Gramat	3 19	7 54	11 59
Rocamadour	3 34	8 9	12 9
Montvalent	4 3 8 24	12 23	16 22
St-Denis-p. (arr.)	4 16 8 34	12 33	16 30
Martel (dép.)	4 57 8 47	12 43	16 51
Quatre-Routes	5 10 9 4	12 53	17 5 20 28
Turenne	5 28 9 18	13 4	17 21 20 38
BRIVE (arr.)	6 3 9 43	13 26	17 56 20 59 0 6
PARIS (Orsay) ar.	18 58	21 58	5 39 9 05

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS	8 5	9 50	16 14	18 30
Cabessut	8 15	10 1	16 25	18 41
Arcambal	8 24	10 17	16 34	18 54
Vers	8 32	10 15	16 42	19 5
Saint-Géry	8 38	10 59	16 47	19 14
Conduché	8 49	11 19	16 58	19 33
Saint-Cirq-la-Popie	8 55	11 29	17 4	19 41
St-Martin-Labouval	9 2	11 53	17 11	19 57
Calvignac	9 8	12 3	17 17	20 6
Cajarc	9 21	12 20	17 29	20 21
Monbrun	9 30	12 27	17 38	20 34
Toirac	9 38	12 35	17 49	20 46
Lamadelleine	9 49	12 48	18 1	21 1
CAPDENAC	10	13	18 13	21 15

**De Sarlat à Gourdon**

SARLAT	8 40	17 16
Carsac	8 50	17 43
Grolejac	8 57	17 27
St-Cirq-Madelon	9 3	17 51
Payrignac (arr.)	9 10	17 59
GOURDON	9 20	18 9

**De Gourdon à Sarlat**

GOURDON	5 50	16 8
Payrignac (arr.)	6 5	16 16
St-Cirq-Madelon	6 14	16 24
Grolejac	6 22	16 29
Carsac	6 43	16 39
SARLAT	6 57	16 50

**Paris à Brive, Capdenac et Toulouse**

PARIS (Orsay) d.	19 10	21 10	22 20	7 40	10 16
Brive	3 53	8 2	12 36	16 2	18 56
Turenne	4 16	8 27	13 3	16 26	19 33
Quatre-Routes	4 21	8 38	13 15	16 35	19 46
St-Denis-p. (arr.)	4 32	8 46	13 23	16 43	19 57
Martel (dép.)	4 37	8 53	13 36	16 49	20 1
Montvalent	4 43	9 13	14 1		